

Membres titulaires	: 34
En exercice	: 34
Présents	: 20
Votants	: 26
Convocation et affichage	: 07/05/2019
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur Armand VALLET

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Céline BONNET, Sylvie BONNET, Martine CHAMBON, Christophe DELORD, Jean-Luc FANGET, Christian FOREL, Patrice GIRARD, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Daniel MISERY, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE, Thomas TOULARASTEL, Armand VALLET, Alain ZAHM.

Pouvoirs : Yves BOULANGER (pouvoir à Simon PLENET), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Yves FRAYSSE (pouvoir à Laurent TORGUE), Marie-Claire MICHEL (pouvoir à Antoinette SCHERER), René SABATIER (pouvoir à Alain ZAHM), Alain THOMAS (pouvoir à Christian FOREL).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Jean-Yves BONNET, Dominique CHAMBON, Olivier DE LAGARDE, Denis DUCHAMP, Virginie FERRAND, Benoit GAUTHIER, Richard MOLINA

**BC-2019-143 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE -  
ECONOMIE - COMMUNE DE DAVEZIEUX - QUARTIER DE VIDALON - CESSION DE  
DEUX PARCELLES DE TERRAIN A MONSIEUR MILOUD KARA**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

CÈDE les parcelles cadastrées AB 115 et AB 108 pour un prix global de 4 000 €, à Monsieur Miloud KARA ou à toute autre personne s'y substituant de droit, PRÉCISE que l'acquéreur dispose d'un délai d'un an pour concrétiser sa proposition et prendra en charge les frais de notaire liés à l'acquisition de ce tènement, AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier, notamment le compromis et l'acte authentique à intervenir, CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2019-144 - DÉVELOPPEMENT HUMAIN - SPORTS - ATTRIBUTION DE  
SUBVENTIONS AUX CLUBS ANNONAY CANOÉ KAYAK CLUB, ANNONAY  
TRIATHLON, CERCLE DES NAGEURS D'ANNONAY, CERCLE DE PLONGÉE ET DE  
DESCENTE D'ANNONAY, CLUB ALPIN FRANÇAIS, MIGMATITE ATTITUDE -  
ANNÉE 2019**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

APPROUVE l'attribution de subventions aux associations telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus, pour l'année 2019, DECIDE le versement, au titre de l'exercice budgétaire 2019, desdites subventions, AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2019-145 - DÉVELOPPEMENT HUMAIN - BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY -  
DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA DRAC, AU DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE, A  
LA SOFIA, DANS LE CADRE DU PROJET DE FÊTE DU LIVRE VOLET PETITE  
ENFANCE 2019**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

APPROUVE les demandes de subventions auprès de la DRAC, du département de l'Ardèche et de la SOFIA au titre de la Fête du livre jeunesse 2019 - volet petite enfance, au titre des dispositifs d'aide rappelés ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier et le/la charge d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2019-146 - DÉVELOPPEMENT HUMAIN - BIBLIOTHEQUE SAINT-EXUPERY - APPROBATION DE LA CONVENTION A INTERVENIR AVEC LES COMMUNES PARTENAIRES DE LA FÊTE DU LIVRE VOLET PETITE ENFANCE**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du projet de convention ci-annexé à intervenir avec les communes partenaires dans le cadre de la Fête du Livre – Volet Petite Enfance,  
APPROUVE la demande de participation des communes d'Ardoix, Boulieu-lès-Annonay, Davézieux, Félines, Roiffieux, Saint-Désirat, Saint-Marcel-lès-Annonay, Vanosc, Vernosc-lès-Annonay, Villevocance et Vocance,  
AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier et le/la charge d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2019-147 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - REGIE DE L'EAU - CONVENTION DE PASSAGE TYPE POUR CANALISATION D'EAU POTABLE ET DELEGATION DE SIGNATURE AU PRESIDENT**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention type de passage de canalisation d'eau potable ci-annexée,  
DONNE délégation à Monsieur le Président pour la signature des conventions de passage à venir,  
AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier,  
CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2019-148 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT - CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE - RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT - ROUTE DU PUY - COMMUNE DE VILLEVOCANCE**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du projet de convention de mandat de maîtrise d'ouvrage annexé à la présente délibération et portant sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement, route du Puy, commune de Villevocance.  
AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant à signer ladite convention.  
AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier et le/la charge d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2019-149 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE - MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES - RUE DE CIZELLE RUE DES MURIERS - COMMUNE DE SAINT-CYR**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ACTE le principe d'application de la Charte qualité nationale des réseaux d'assainissement,  
CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la réalisation de l'opération susmentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier et le/la charge d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2019-150 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CONVENTIONS AVEC LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE POUR AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE CONCÉDÉ A LIMONY**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes des conventions d'autorisation d'occupation temporaire du domaine concédé n° 13054.900 TER pour le rejet des eaux usées traitées de la commune de Limony en rive droite de la lône de Brèze et du vieux Rhône, et n°13212 pour la canalisation de transfert des eaux usées de Limony dans sa traversée du ruisseau du Montrond, ci-annexés,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer lesdites conventions ainsi que tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2019-151 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DÉCHETS - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES 2019 A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDÈCHE**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 700€ au profit de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche pour la collecte des déchets plastiques agricoles 2019,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier et le/la charge d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2019-152 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - DÉVELOPPEMENT DURABLE - SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION TEPOS N° 1541C0469**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

VALIDE le projet d'avenant à la convention TEPOS n° 1541C0469, ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant ainsi que toutes pièces se rapportant à ce dossier et le charge d'effectuer toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2019-153 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - DÉVELOPPEMENT DURABLE - SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC ENEDIS ET LE SDE07 CONCERNANT L'ANALYSE DE L'IMPACT SUR LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION DU PROJET DE DÉPLOIEMENT DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES TOITURES PUBLIQUES**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

VALIDE le projet de convention portant sur l'analyse de l'impact sur le réseau public de distribution du projet de déploiement de centrales photovoltaïques sur les toitures publiques, ci-annexé,

AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention avec ENEDIS et le SDE07 et le charge d'effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Fait à Davézieux, le 20/05/19**

**Pour extrait certifié conforme au registre  
des délibérations du Bureau Communautaire**

**Le Président**

**Simon PLENET**

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées dans leur intégralité auprès du service Assemblées ceci, après leur dépôt auprès des services du Contrôle de Légalité. Affiché le 20/05/2019 en vertu de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales